

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, CAPDEVIOLLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PEYROULET B., PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : M. PEYROULET J.M (Mme LAPLACE-NOBLE).

Absents excusés : Mmes DE FAUP, BERGÉ, MM. LABORDE, NOIR, PARGADE, RUBIO.

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE :

- ° Les effectifs en maternelle comptent 124 élèves et 233 en élémentaire. On note l'ouverture d'une classe occitan en élémentaire dès la rentrée.
- ° La nouveauté sur le plan de la restauration, c'est la création d'un self pour les enfants de l'élémentaire avec une action menée tout au long de l'année sur le gaspillage et le tri sélectif conduite par un agent en service civique. On note également l'arrivée d'une apprentie dans ce service. 295 repas en moyenne ont été servis l'an passé avec une augmentation constante d'utilisation de produits locaux et bio.

II - URBANISME :

- ° Le permis de construire de PSLA au Chemin du Cournau a été déposé.
- ° Les travaux du Hauban se poursuivent. Il sera demandé la création de passage sous voirie pour le chemin de randonnée.
- ° L'acquisition d'une parcelle pour la création d'un chemin piétonnier est actée au lotissement Haute Vue.

III - ANIMATION :

- ° AG de l'ACCA le 7 septembre.
- ° Rencontres Asso'vagnon le 8 septembre.
- ° Une grande animation est prévue le 16 septembre avec le portrait du village et de ses habitants à l'occasion des journées du patrimoine. Plusieurs scènes réparties dans le bourg seront filmées : parc Lechaud, passage de l'Oratoire, Place du Champ de Foire, Parvis de la Mairie où les habitants, devenus figurants, mettront en valeur le patrimoine local.

IV - VOIRIE :

- ° La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 12 juin dernier. Un dossier de subvention pour les dégâts routiers subis a été déposé. Des voiries vont être restaurées courant octobre.
- ° Une commission va être créée afin de constituer une cellule de crise pour faire face le moment venu à ces phénomènes exceptionnels par la création d'un Plan Communal de Sauvegarde.

V - SOCIAL :

- ° Le plan canicule a été activé cet été. Les personnes vulnérables ou isolées répertoriées ont été contactées.
- ° La semaine bleue organisée du 8 au 12 octobre se prépare afin de proposer divers ateliers aux aînés dans un esprit intergénérationnel.

VI - PATRIMOINE :

- ° Copil Agenda 21 : le 24 septembre au Loc'Halle 21.
- ° Manger Bio : le 18 octobre à destination des élus départementaux.
- ° Travaux Mairie : la première tranche est terminée. Les bureaux vont être transférés dans la partie neuve pour le 18 septembre. Fin septembre débutera la rénovation sur une durée de 8 à 9 mois. Un avenant est validé.
- ° Le local d'esthétique va être repris par une jeune Sauvagnonnaise.

VII - TRANSPORT :

- ° La faculté d'emprunter les lignes de bus scolaires du matin et du soir est permise sous réserve de places disponibles (renseignements Idelis).

VIII - DIVERS DELIBERATIONS :

- ° Actualisation du tarif des fermages.
- ° Mise en œuvre de la médiation préalable qui offre la possibilité aux agents de dialoguer avec un médiateur en règlement alternatif des conflits.
- ° Décision modificative de crédit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 5 octobre 2018 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 25 septembre 2018
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS